

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 2 septembre 2014 à 18 h 30  
Patro Le Prevost (auditorium)**

---

**PRÉSENCES :**

Anie SAMSON, Maire d'arrondissement  
Mary DEROS, Conseillère de la ville - district de Parc-Extension  
Elsie LEFEBVRE, Conseillère de la ville - district de Villeray  
Frantz BENJAMIN, Conseiller de la ville - district de Saint-Michel  
Sylvain OUELLET, Conseiller de la ville - district de François-Perrault

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Stéphane CHÉNIER, Directeur d'arrondissement  
Madame Brigitte BEAUDREault, Directrice des services administratifs  
Madame Isabel ASSUNÇAO, Directrice de la culture / des sports / des loisirs et  
du développement social  
Monsieur Benoit LACROIX, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux  
entreprises  
Monsieur Michel JOBIN, Directeur des travaux publics  
M<sup>e</sup> Danielle LAMARRE TRIGNAC, Chef de division Relations avec les citoyens /  
communications et greffe et Secrétaire d'arrondissement

---

**10.01 - Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 18 h 30.

---

**CA14 14 0299**

**Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement**

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Frantz BENJAMIN

et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de la séance, tel que proposé.

Adopté à l'unanimité.

10.02

---

**10.03 - Période de questions du public**

À 18 h 30, le maire d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions du public ».

Deux citoyens prennent la parole à tour de rôle pour obtenir des informations relatives au P.T.I.

N'ayant aucune autre intervention de la part des citoyens, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions du public close à 18 h 48.

---

**10.04 - Période de questions des membres du conseil**

À 18 h 48, le maire d'arrondissement appelle l'article de l'ordre du jour relatif à la « Période de questions des membres du conseil ».

Les conseillers, à tour de rôle, interviennent par des commentaires généraux reliés au Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement.

N'ayant aucune autre intervention de la part des membres du conseil, le maire de l'arrondissement déclare la période de questions des membres du conseil close à 18 h 50.

---

**CA14 14 0300**

**Approuver la liste des projets qui constituent le programme triennal d'immobilisation de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension pour les années 2015, 2016 et 2017, adopter ce dernier et approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.**

Il est proposé par Anie SAMSON

appuyé par Mary DEROS

et résolu :

1. d'approuver la liste des projets ci-jointe qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, de même que les montants d'investissement prévus pour ces projets en 2015, 2016 et 2017, et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal;
2. d'approuver la planification budgétaire pour les années 2015, 2016 et 2017 de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension totalisant des dépenses nettes de 21 578 000 \$ sur les trois années dont 7 616 000 \$ en 2015 et 6 981 000\$ en 2016 et en 2017.

Adopté à l'unanimité.

30.01 1144322002

---

**Levée de la séance**

À 18 h 50 la séance est levée.

70.01

---

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

---

Anie SAMSON  
Maire d'arrondissement

---

Danielle LAMARRE TRIGNAC  
Chef de division Relations avec les  
citoyens / communications et greffe et  
Secrétaire d'arrondissement

J'approuve toutes les résolutions, tous les règlements et ordres contenus au présent procès-verbal comme si je les avais signés individuellement.

---

Anie SAMSON  
Maire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 octobre 2014.